

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 29 mars 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 avril 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 avril 2019

MUSEES – ESPACE D'INTERPRETATION SECHOIR 3.0 SUR LE SITE PORT-BOINOT A NIORT - CONCEPTION REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE - VALIDATION DU PROGRAMME ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Michel SIMON à Elisabeth MAILLARD

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Michel PANIER, Michel SIMON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 AVRIL 2019****MUSEES – ESPACE D'INTERPRETATION SECHOIR 3.0 SUR LE SITE PORT-BOINOT A NIORT -
CONCEPTION REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE - VALIDATION DU PROGRAMME ET
LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour rappels :

Le Conseil d'Agglomération du 10 avril 2017 a approuvé la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire à la ville de Niort pour réalisation des travaux afférents au Séchoir 3.0 (un avenant à la convention a été approuvé au Conseil d'Agglomération du 4 mars 2019),

- La CAN a formulé par courrier du 17 octobre 2017 adressé à la DRAC Nouvelle – Aquitaine sa candidature au label Pays d'Art et Histoire (étude du dossier en cours d'instruction).

Le groupement SCOP AVEC a finalisé courant mars 2019 sa prestation d'assistance à labellisation Pays d'Art et Histoire pour la réalisation d'un diagnostic patrimonial, la définition d'un schéma de valorisation et la mise en projet de l'espace d'interprétation baptisé SECHOIR 3.0 : le programme technique joint à la présente délibération fixe les besoins et attentes sur la phase conception – réalisation de la scénographie ; il fera partie intégrante des supports contractuels pour la sélection de l'entreprise ou du groupement d'entreprises en charge de la conception et réalisation de la scénographie.

Le coût prévisionnel des aménagements de scénographie est estimé à 728 000 euros hors taxes valeur mars 2019 (dont 90 000 euros hors taxes pour les honoraires de scénographie).

Pour la mise en œuvre de la suite du projet – conception et réalisation de la scénographie – une consultation en vue de la passation d'un marché public doit être lancée.

Il est prévu de solliciter les financeurs publics potentiels,

Le plan de financement prévisionnel étant le suivant :

Dépenses en euros hors taxes		Recettes en euros	
Type de dépense	Montant	Financier	Montant
Prestations externes	728 000	Département des Deux-Sèvres (Contrat Départemental d'Attractivité Territoriale)	250 000
		Région Nouvelle-Aquitaine	200 000

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190412-C65-04-2019-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

		Europe (Investissement Territorial Intégré)	50 000
		Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine – programme de numérisation et de valorisation de contenus culturels)	30 000
		Communauté d'Agglomération du Niortais	198 000
Coût total hors taxes	728 000 euros	Total	728 000 euros

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le programme technique joint,
- Approuver l'enveloppe prévisionnelle de l'opération conception – réalisation SECHOIR 3.0 pour un montant de 728 000 euros hors taxes, incluant les honoraires de scénographie estimés à 90 000 euros hors taxes,
- Autoriser le lancement de la consultation,
- Approuver et autoriser la signature des marchés et toutes pièces afférentes à l'issue de la procédure,
- Autoriser le Président à solliciter les financeurs publics potentiels et à signer les documents afférents,
- Valider le plan de financement prévisionnel.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190412-C65-04-2019-DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
